

# **PANDORA**

# **POLITIQUE DE DÉNONCIATION**

**MISE À JOUR AOÛT 2023**

# 1 INTRODUCTION

Pandora a adopté une politique de dénonciation pour permettre à tous les employés, membres des Conseils d'administration, partenaires commerciaux et autres parties prenantes de Pandora de signaler toute préoccupation grave et sensible. Pandora accueille et encourage non seulement les internes de Pandora à présenter des rapports, mais également les externes. La ligne directe pour lanceurs d'alerte est accessible via le lien suivant :

<https://pandoragroup.com/investor/corporate-governance/whistle-blower-system>

Cette politique a été préparée afin que les signaleurs puissent trouver le canal de signalement approprié en cas de violation suspectée ou connue ou d'autres fautes liées au groupe Pandora.

## 2 DÉCLARATION DE POLITIQUE

### Champ d'application

Cette politique vise à :

- offrir la possibilité aux employés, aux membres des Conseils d'administration, aux partenaires commerciaux et aux autres parties prenantes de soulever des préoccupations sérieuses et sensibles ;
- veiller à ce que ces préoccupations soient traitées sérieusement et de manière appropriée, et
- rassurer que toute personne soulevant une préoccupation sérieuse de bonne foi ou avec un motif raisonnable sera protégée contre les représailles ou les représailles.

Dans le cadre naturel de la vie professionnelle de Pandora, les employés, les membres des Conseils d'administration, les partenaires commerciaux ou les parties prenantes en général seront confrontés à des situations ou à des dilemmes qui laissent douter de la bonne chose à faire. Dans de tels cas, Pandora encourage toutes les parties concernées à signaler toute violation réelle ou présumée de toute loi, réglementation, norme éthique, Code de conduite de Pandora ou autre politique.

La ligne directe pour lanceurs d'alerte de Pandora a été créée par Pandora A/S pour renforcer et soutenir notre engagement à garantir un comportement légal et éthique dans l'ensemble de nos opérations. Il s'agit d'un mécanisme d'alerte précoce et d'atténuation, et il fournit un espace confidentiel de dernier recours pour faire part de ses préoccupations en cas de faute grave, illégale ou contraire à l'éthique.

### Non-représailles et protection

Pandora ne tolère aucunes représailles ou châtimeur contre les personnes qui soumettent des rapports de bonne foi ou avec des motifs raisonnables de soupçonner que les informations qu'elles divulguent sont vraies. Tout employé ou partie prenante qui signale une violation que le signaleur croit raisonnablement être vraie conformément aux dispositions de la présente politique bénéficiera d'une protection et ne sera en aucun cas désavantagé par l'entreprise à la suite de son signalement. Les protections incluent la confidentialité et la protection contre tout préjudice, et peuvent également inclure une indemnisation et d'autres recours et protection en matière de

responsabilité disponibles en vertu de la législation applicable. En cas de représailles, le contrevenant sera soumis aux mesures disciplinaires appropriées. De telles représailles doivent être signalées à la ligne directe des lanceurs d'alerte.

#### **Confidentialité**

Les informations fournies dans les rapports seront partagées sur la base du strict besoin de savoir, et la confidentialité sera maintenue dans la mesure du possible, en vertu de la loi applicable, conformément à la nécessité de mener une enquête adéquate sur le rapport et à la législation sur la protection de la vie privée du pays concerné. Veuillez noter que si les signalements ne sont pas effectués de manière anonyme, Pandora peut être légalement obligé de partager le nom du signaleur avec la ou les personnes faisant l'objet d'allégations.

#### **Utilisation abusive du processus de lancement d'alerte**

Pandora s'efforce de fournir un environnement dans lequel les employés peuvent exprimer leurs préoccupations concernant une mauvaise conduite sur le lieu de travail. Comme indiqué ci-dessus, Pandora accueille tous les signalements effectués de bonne foi ou fondés sur un motif raisonnable et conformément aux dispositions de cette politique. S'il s'avère toutefois que la procédure de signalement n'a pas été entreprise conformément aux dispositions de la présente politique, cela constituera une faute. Faire un faux rapport entraînera probablement des conséquences pour le signaleur, et celui-ci pourra être tenu responsable des dommages subis par toute personne ayant été affectée par ces faux rapports.

### **3 COMMENT SOULEVER DES PRÉOCCUPATIONS**

Lorsqu'ils sont confrontés à une situation contraire à l'éthique ou à une violation, les employés de Pandora, les membres des Conseils d'administration, les partenaires commerciaux ou d'autres parties prenantes, y compris un parent, une personne à charge ou le conjoint de l'une des personnes ci-dessus, peuvent signaler le ou les incidents via le processus suivant, qui dénote un ordre de remontée descendant :

#### **Pour les signaleurs internes de Pandora :**

1. Supérieur hiérarchique direct
2. RH locale
3. Direction locale
4. RH mondiales, Service juridique et Conformité mondiaux, Service de développement durable mondial ou Audit interne du groupe
5. Ligne directe pour lanceurs d'alerte

#### **Pour les signaleurs externes :**

4. RH mondiales, Service juridique et Conformité mondiaux, Service de développement durable mondial ou Audit interne du groupe
5. Ligne directe pour lanceurs d'alerte

Tous les rapports peuvent être faits verbalement ou par écrit, et le signaleur peut demander une rencontre physique.

Pour plus d'informations sur les canaux externes de dénonciation, veuillez vous référer à la section 5 *Coordonnées de contact*.

#### **Niveaux 1 à 3 Signalement direct et local**

Pandora encourage ses employés à signaler toute violation directement et ouvertement à leur supérieur hiérarchique direct, au Directeur des RH local ou à la Direction supérieure au sein de la ligne hiérarchique (ci-après dénommée « la Direction »). Signaler une violation à la Direction est le moyen le plus rapide de dissiper tout malentendu et également le meilleur moyen de garantir un environnement de travail bon et ouvert dans toute l'organisation.

Au cas où la violation en question concerne une personne de la Direction, Pandora encourage ses employés à transmettre le rapport soit au niveau 4, soit au niveau 5.

#### **Niveau 4 RH mondiales, Service juridique et Conformité mondiaux, Service de développement durable du groupe ou Audit interne du groupe**

Pour tout rapport relatif à la Direction directe et/ou locale ou en cas de questions sur la fonction de lanceur d'alerte, Pandora a mis en place un Comité d'éthique et de conformité. Veuillez trouver les coordonnées de contact du Comité d'éthique et de conformité dans la section *Coordonnées de contact*.

#### **Niveau 5 Ligne directe pour lanceurs d'alerte**

Afin de garantir la confidentialité, la sécurité et la commodité des signalements, la ligne directe pour lanceurs d'alerte de Pandora est hébergée par un prestataire de services externe, qui fournit un outil de signalement en ligne multilingue. Les rapports peuvent être déposés par téléphone ou par écrit dans 30 langues locales différentes. Il est possible de partager des affaires en tout anonymat. Pandora encourage chaque lanceur d'alerte à divulguer son identité lors de son signalement, car une enquête appropriée peut être plus difficile si Pandora ne peut pas obtenir de plus amples informations auprès du lanceur d'alerte.

Tous les signalements effectués via la ligne directe pour lanceurs d'alerte seront adressés à l'Audit interne du groupe Pandora, qui traite les signalements individuellement. Toutes les affaires importantes seront discutées au sein du Comité d'éthique et de conformité, qui décidera des prochaines étapes, et toutes les affaires seront régulièrement partagées avec le Comité d'audit.

En raison des différences entre les législations nationales, dans certains pays seule la délinquance financière peut être signalée. Vous serez informé(e) de ces limitations légales lors du dépôt d'un rapport. En cas de questions à ce sujet ou en cas de violation concernant un crime non financier, veuillez contacter le Service d'Audit interne du groupe Pandora (veuillez trouver les coordonnées de contact dans la section *Coordonnées de contact*).

## **4 PROCESSUS DE DÉNONCIATION**

### **Qui peut signaler ?**

Les signalements peuvent être effectués par des employés actuels ou anciens, des membres des Conseils d'administration ainsi que des partenaires commerciaux et d'autres parties prenantes internes ou externes ayant une relation avec la société Pandora et ses filiales à travers le monde,

y compris un parent, une personne à charge ou un conjoint de l'une des personnes ci-dessus. individus, indépendamment de leur citoyenneté.

### **Contre qui peut-on dénoncer ?**

Des rapports peuvent être soumis sur la conduite de tout employé de Pandora, membre des Conseils d'administration du groupe Pandora, partenaires commerciaux ou autres parties prenantes associées à Pandora.

### **Que signaler ?**

Les problèmes qui peuvent justifier un signalement comprennent de sérieuses préoccupations concernant (la liste n'est pas exhaustive) :

- comportement corrompu, malhonnête ou frauduleux (y compris : pots-de-vin, paiements de facilitation, blanchiment d'argent, etc.) ;
- violations de la législation sur le commerce des valeurs mobilières (y compris les délits d'initiés) ;
- violations de la législation sur la concurrence et antitrust (y compris la fixation des prix et le partage du marché) ;
- activité criminelle ou violation de toute loi ou réglementation applicable ;
- un danger (possible) pour la santé, la sûreté et la sécurité du public ou des employés ;
- vol ou fraude contre ou par Pandora, y compris la falsification de contrats, de rapports ou de dossiers ;
- désinformation intentionnelle ou fausses déclarations ;
- pratiques comptables, contrôles comptables internes ou questions d'audit inappropriés ;
- abus d'autorité, y compris instructions de ne pas signaler les violations à la haute Direction ou au Comité d'éthique et de conformité ;
- travail des enfants, travail forcé et autres violations des droits humains fondamentaux ;
- impacts environnementaux négatifs importants ;
- non-respect de la législation sur la santé et la sécurité au travail ;
- violence ou harcèlement sexuel et discrimination ;
- toute autre conduite susceptible d'avoir un effet préjudiciable et grave sur la réputation ou la situation financière de Pandora dans son ensemble.

D'autres questions, y compris les questions de ressources humaines et les griefs personnels liés au travail, les plaintes concernant le comportement ou l'incompétence d'autres employés, l'insatisfaction à l'égard des conditions salariales, y compris les violations mineures des directives internes de Pandora en matière de congés de maladie, de consommation d'alcool, etc. ne sont pas couvertes par le champ d'application du lanceur d'alerte. programme. Ce type de sujets doivent être abordés dans le cadre d'un dialogue avec un responsable intermédiaire ou votre Service de RH local.

### **Comment les signaleurs restent-ils informés ?**

Pandora s'efforcera de contacter le signaleur dans les 7 jours pour donner suite au rapport et fournira des commentaires après l'enquête dans les 3 mois.

Pour les signalements émis via la ligne directe pour lanceurs d'alerte, les signaleurs recevront une « clé de signalement » et seront invités à créer un mot de passe. Si les signaleurs choisissent de déposer des signalements de manière anonyme, le seul moyen de communication sera via le portail de la ligne directe pour lanceurs d'alerte, et le signaleur doit activement rechercher des

commentaires ici.

### **Qui peut accéder aux rapports ?**

Les rapports sont accessibles au Service d'Audit interne du groupe Pandora et au comité d'éthique et de conformité (veuillez trouver la liste des membres dans la section *Coordonnées de contact*). Lorsque les signalements proviennent de la ligne directe pour lanceurs d'alerte ; le prestataire de services présélectionnera tous les rapports pour s'assurer qu'aucun membre du comité d'éthique et de conformité n'est mentionné dans le rapport. Dans ce cas, l'accès des personnes au rapport sera restreint.

### **Quand signaler ?**

Idéalement, toutes les préoccupations doivent être soulevées directement auprès des parties impliquées ou auprès de la Direction locale concernée, des Ressources humaines mondiales, du Service juridique et Conformité mondiaux, du Service de développement durable mondial ou de l'Audit interne du groupe (niveaux 1 à 4 dans *Comment soulever des préoccupations*). La ligne directe pour lanceurs d'alerte ne doit être utilisée que lorsque les canaux de communication habituels semblent inappropriés ou inefficaces.

De plus, la ligne directe pour lanceurs d'alerte ne doit être utilisée que lorsque vous avez connaissance ou soupçonnez légitimement qu'une faute grave, illégale ou contraire à l'éthique, est en cours et peut entraîner des conséquences importantes pour Pandora en tant que groupe ou pour la vie et la santé des individus. La ligne directe pour lanceurs d'alerte n'est pas destinée aux délits moins graves, tels que les conflits sur le lieu de travail, l'absentéisme, la violation des règles concernant la tenue vestimentaire, les habitudes de fumer ou de boire ou l'utilisation inappropriée de la messagerie électronique, d'Internet, etc. Les préoccupations concernant ces questions doivent être soulevées directement auprès de la Direction locale ou des RH.

### **Qui est responsable de la gestion des affaires et des enquêtes ?**

En fonction du niveau d'approvisionnement du rapport, l'Audit interne du groupe évaluera le rapport reçu et décidera des prochaines étapes, en termes d'enquête et de reporting. L'enquête peut être menée par un service compétent disposant de connaissances et de connaissances liées à l'affaire signalée.

L'organisation juridique responsable du traitement de vos données à caractère personnel est Pandora A/S, Havneholmen 17-19, 1561 København V, Danemark.

Nous traitons vos données à caractère personnel sur la base de l'article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD relatif à l'intérêt légitime. Conformément à la section 1 de cette politique, Pandora a un intérêt légitime à garantir que les violations pertinentes de nos politiques éthiques, réglementaires ou internes soient portées à notre attention. Afin de mener une enquête approfondie et détaillée, nous sommes tenus d'obtenir des informations nous permettant de prouver d'éventuels actes répréhensibles.

Les membres permanents du Comité d'éthique et de conformité de Pandora sont le Directeur financier du groupe Pandora, le Directeur de l'Audit interne du groupe, le Vice-président du Service juridique et de Conformité mondiaux, le Directeur du Service juridique et de Conformité mondiaux, le Directeur financier de la production de Thaïlande et le Directeur principal des Ressources humaines.

En fonction de la nature et du contenu du rapport, les personnes concernées au sein du groupe Pandora ou du Comité de direction peuvent être consultées ou désignées pour contribuer à l'enquête et aux mesures correctives.

Le Comité d'éthique et de conformité peut également choisir de faire appel à un conseil expert externe ou de confier les enquêtes à des représentants de la police ou des autorités.

### **Qui reçoit les informations ?**

Dès réception d'un rapport, Pandora peut être légalement tenu d'informer les personnes concernées par les enquêtes en cours. Si les signaleurs choisissent de divulguer leur identité, Pandora peut être légalement obligé de partager ces informations avec la ou les personnes faisant l'objet du signalement.

Afin d'enquêter et d'initier des mesures correctives, le Comité d'éthique et de conformité peut partager des informations pertinentes avec le Comité de direction et/ou le Président du Comité d'audit ainsi qu'avec les entités concernées au sein du groupe Pandora ou des parties externes telles que des conseils externes, la police ou des autorités publiques.

Le Comité d'audit recevra des informations approfondies chaque fois que des préoccupations seront soulevées concernant de graves fautes financières ou éthiques, ainsi que dans les cas de pratiques de corruption perçues. De plus, des mises à jour générales sur le nombre d'affaires soulevées par ligne directe et leur contenu seront présentées régulièrement au Comité.

Tous les rapports concernant la conduite d'un membre du Comité de direction seront partagés avec le Président du Comité d'audit. Tous les rapports concernant la conduite d'un membre du Conseil d'administration seront partagés avec le Comité de direction.

### **Outil Ligne directe des lanceurs d'alerte**

Le système de Ligne directe de lanceurs d'alerte (niveau 5 de la rubrique Comment faire part de ses préoccupations) est administré par un prestataire tiers indépendant, situé dans l'UE/EEE. Le prestataire tiers fournit la plateforme de signalement, recueille les signalements reçus par téléphone ou par le biais du site web et traduit les langues locales en anglais. Le prestataire tiers est un responsable du traitement des données, a conclu les accords de traitement des données requis avec Pandora et est contractuellement tenu de manipuler toutes les données qu'il traite dans la plus stricte confidentialité. Il est interdit au prestataire tiers d'utiliser les données d'une autre manière que celle requise.

### **Qui est responsable du respect de la législation sur la protection des données ?**

Pandora A/S, Havneholmen 17-19, 1561 København V, Danemark, est le responsable du traitement des données en vertu du RGPD pour tout traitement de rapports, que ces rapports impliquent ou non des employés et des membres du Comité de direction et du Conseil d'administration de Pandora A/S ou ses filiales dans le monde entier.

Dans le même temps, toutes les entités du groupe Pandora impliquées dans le traitement des données restent responsables du respect de la législation nationale applicable en matière de protection des données et de travail.

### **Comment les personnes mentionnées dans les rapports sont-elles protégées ?**

Tous les signalements feront l'objet d'une enquête minutieuse, approfondie et confidentielle. Les

signalements infondés et les signalements non étayés seront rejetés et supprimés. Dans de tels cas, le signaleur sera dûment informé.

Toute personne faisant l'objet d'une enquête formelle dans une affaire de dénonciation sera dûment informée dans le respect des délais de préavis applicables, tout en tenant compte du caractère sensible et confidentiel du signalement et de tout risque éventuel de compromettre les enquêtes. Les informations personnelles contenues dans un rapport de dénonciation peuvent concerner les lanceurs d'alerte, la personne faisant l'objet d'une enquête, des témoins ou d'autres personnes mentionnées. Il est toutefois possible qu'informer l'accusé à un stade précoce puisse compromettre l'enquête. Dans ces cas-là, il faudra peut-être différer le partage d'informations spécifiques avec l'accusé. Le report de l'information doit être décidé au cas par cas et les raisons de toute restriction doivent être documentées.

La procédure de dénonciation ne concerne que les affaires importantes. Si les affaires signalées sont jugées moins importantes, elles seront transmises au service concerné pour un traitement ultérieur. Dans de tels cas, le signaleur sera dûment informé.

Les personnes faisant l'objet d'une enquête formelle ont le droit de demander des informations sur les données traitées les concernant. L'Audit interne du groupe fournira les informations appropriées et légalement requises.

Les personnes faisant l'objet d'une enquête formelle ont le droit de faire rectifier les données à caractère personnel si elles sont inexactes et de demander la suppression de ces données si la loi n'exige pas par ailleurs leur conservation. Si vous considérez que Pandora traite vos données à caractère personnel de manière incorrecte, vous pouvez toujours nous contacter. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de protection des données. Étant donné que Pandora A/S est le responsable du traitement des activités de traitement décrites dans la présente politique de confidentialité, l'autorité compétente est l'Agence danoise de protection des données : Datatilsynet ([www.datatilsynet.dk](http://www.datatilsynet.dk)).

### **Comment les données sont-elles protégées ?**

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre des enquêtes peuvent comprendre : le nom, le lieu de travail, les coordonnées de contact, le lieu et la date de la faute présumée et une description de la faute.

Ces données seront traitées de manière confidentielle et resteront adéquates, pertinentes et non excessives. De plus, les données seront protégées par les mesures de sécurité suivantes :

- les données seront gérées dans les bâtiments et les systèmes sécurisés par des systèmes d'alarme ;
- seul un nombre limité de personnes ayant des finalités liées au travail auront accès aux données ;
- les données à caractère personnel sous forme électronique sont protégées par un identifiant, des mots de passe, des pare-feu et un logiciel antivirus.
- Tout le personnel concerné recevra une formation adéquate et des instructions suffisantes concernant le traitement des données à caractère personnel.

### **Combien de temps les données déclarées sont-elles conservées ?**

Les données seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour atteindre l'objectif de



l'enquête. Au le cas où une allégation s'avère infondée ou n'entre pas dans le cadre de ce qui peut être signalé via le processus de dénonciation, les données à caractère personnel seront protégées conformément aux mesures de sécurité des données de Pandora.

## 5 COORDONNÉES DE CONTACT

Pour toute question concernant le processus de dénonciation, veuillez trouver ci-dessous toutes les coordonnées de contact pertinentes :

### Adresse du siège mondial :

Pandora A/S, Havneholmen 17-19, 1561 København V, Danemark

### Audit interne du groupe :

[whistleblower@pandora.net](mailto:whistleblower@pandora.net)

### Durabilité mondiale

[sustainability@pandora.net](mailto:sustainability@pandora.net)

### Comité d'éthique et de conformité :

- Directeur financier du groupe Anders Boyer
- Directeur des RH du groupe Byron Clayton
- Vice-président directeur des Affaires juridiques et de la Conformité mondiaux Peter Ring
- Directeur de l'Audit interne du groupe Mads Hee Raun ([whistleblower@pandora.net](mailto:whistleblower@pandora.net))
- Directeur des Affaires juridiques et de Conformité mondiaux Nicolai Sand ([global compliance@pandora.net](mailto:globalcompliance@pandora.net))
- Directeur financier de la production en Thaïlande Christian Krüger

### Personnes de contact pour les lanceurs d'alerte locaux

- Australie : Moyra Makina [momak@pandora.net](mailto:momak@pandora.net)
- Brésil : Manuela Pepino Figueiredo [mapfi@pandora.net](mailto:mapfi@pandora.net)
- Chine : Ciliegia Tao [chtao@pandora.net](mailto:chtao@pandora.net)
- Danemark : Maria van der Noordaa [mavno@pandora.net](mailto:mavno@pandora.net)
- France : Magali Nahon [manah@pandora.net](mailto:manah@pandora.net)
- Allemagne : Anja Gräfe [angrf@pandora.net](mailto:angrf@pandora.net)
- Italie : Patrizia Tomasicchio [pato@pandora.net](mailto:pato@pandora.net)
- Mexique : Alejandra Hernandez [alher@pandora.net](mailto:alher@pandora.net)
- Pologne : Anna Herra [anher@pandora.net](mailto:anher@pandora.net)
- Espagne : Laura Ballesteros [labal@pandora.net](mailto:labal@pandora.net)
- Thaïlande : Anuttara Panpothong [anpan@pandora.net](mailto:anpan@pandora.net)
- Royaume-Uni : Lisa Maguire [limaq@pandora.net](mailto:limaq@pandora.net)
- États-Unis d'Amérique : Steve Dwan [Steve.Dwan@pandora.net](mailto:Steve.Dwan@pandora.net)

### Canaux pour lanceurs d'alerte externes

Pour les canaux pour lanceurs d'alerte externes au Danemark, veuillez utiliser le système

national pour lanceurs d'alerte : <https://whistleblower.dk/>

